

**LES MAISONS FLEURIES 2015**



Le vendredi 2 octobre 2015 à 18h00, ce fut une grande joie de réunir cette année encore les lauréats des Maisons Fleuries sous l'œil admiratif des membres de la municipalité et du personnel communal chargé de l'entretien des espaces verts. En raison d'une période de sécheresse très prononcée cette année, le choix fut délicat. Malgré toutes les difficultés rencontrées par les jardiniers qui ont eu à cœur d'embellir leur propriété grâce à un indéniable savoir-faire, nous félicitons tous les lauréats et plus particulièrement M. et Mme BENARD et M. et Mme BAZUREAU qui ont obtenu respectivement les premières places pour la catégorie des balcons et celle des jardins. Une pensée s'adresse bien évidemment à M. et Mme BILLARD ainsi qu'à M. et Mme AUGNET qui ne cessent d'apporter une touche agréable à leur environnement pour le plaisir des Incarvillais. C'est un honneur pour la municipalité d'avoir pu récompenser ces jardiniers méritants hors concours. Pour clore la cérémonie, le verre de l'amitié a été offert par la municipalité dans une ambiance chaleureuse.

Armelle LEFEBVRE

**LES ACTIVITES PERISCOLAIRES**

Comme vous l'avez remarqué, les horaires des activités périscolaires ont changé. En effet, la municipalité a dû restructurer l'emploi du temps et il a été décidé que le Temps d'Activités Périscolaires serait scindé en deux périodes différentes, afin de limiter le nombre de personnes dans les couloirs et de s'adapter au personnel existant, en fonction des locaux disponibles. Notre prochain RDV aura lieu à la salle des fêtes le samedi 12 décembre de 9h à 12h pour diverses représentations, diaporama photos et la 2<sup>nd</sup>e édition du marché de Noël des enfants dont la recette sera réinvestie au profit d'une animation lors du carnaval du vendredi 5 février 2016. La fiche d'inscription à remplir chaque année est disponible sur le site internet d'Incarville et nous parvient directement sur le mail du centre de loisirs, une fois complétée. Marcelline Céré

**LE CENTRE DE LOISIRS DU MERCREDI APRES-MIDI**



Dans le cadre des activités du mercredi après-midi, au mois de mai dernier, les enfants ont eu le bonheur de profiter d'une initiation à la lutte encadrée par Gilles Yon qui a participé au championnat du monde de lutte dans la catégorie des vétérans en 2014, aidé

par Marius, champion de France en catégorie minimes.

Au programme cette année :

- 1<sup>ère</sup> période, thématique « les petits scientifiques » avec la visite d'une usine (pour les primaires) lors de la fête de la science en octobre.
- La 2<sup>nd</sup>e période sera consacrée à la thématique « autour de Noël ».

Marcelline Céré

**ASSOCIATION « COLLECTE DE SANG INCARVILLAISE »**



La prochaine journée pour le don du sang est prévue le mercredi 18 novembre de 15h00 à 19h00 à la salle des fêtes d'Incarville. Nous ferons le bilan de l'année 2015 et vous le ferons parvenir en début d'année prochaine. A noter qu'à la dernière journée du sang, nous avons enregistré 11 nouveaux donateurs. Notre participation à la journée des associations, début septembre à Louviers, explique peut-être cela !  
Françoise VASSEUR, Présidente de l'association du Don du Sang

**LA FETE DU PAIN**



Comme nous en avons pris l'habitude, la municipalité organisera, le dimanche 25 octobre prochain, la 7<sup>ème</sup> fête du pain à la Grange avec le concours de Nicolas GOSELIN, boulanger à Heudebouville et de son Equipe. Un marché artisanal s'y tiendra et ce sera l'occasion de faire goûter des produits régionaux. Venez nombreux !

**JUDO CLUB ET ASSOCIATION ARTS MARTIAUX INCARVILLE VAUVRAY (A.A.M.I.V.)**



L'AAMIV (Association des Arts Martiaux Incarville Vauvray) vous accueille au sein de 6 sections sportives : Cross Training, Gym Chinoise, Jiu Jitsu Brésilien, TRX-RIP Trainer, renforcement musculaire et la baby gym réservée aux assistantes maternelles de la commune et leurs enfants, permettant à chacun de trouver son activité. L'association d'Arts Martiaux Incarville Vauvray recevra, pour un stage de Jiu Jitsu Brésilien, EMMANUEL FERNANDEZ, champion du monde, le 21 novembre 2015.



Le club de judo reçoit le mercredi 21 octobre DIMITRI DRAGIN, champion de France, d'Europe, du Monde et

5<sup>ème</sup> aux JO pour un stage.

Eric DELANNOY

Pour tous renseignements sur l'association et ses différentes activités, vous pouvez nous contacter soit par mail à l'adresse suivante : [aamiv27@yahoo.fr](mailto:aamiv27@yahoo.fr), soit par téléphone au 06-87-25-56-71 ou à l'adresse postale suivante : Dojo/Salle René Marc Rue du Bord de l'Eau 27400 Incarville Alicia GUERIN, Nouvelle Présidente de l'A.A.M.I.V.

Fleurales d'ouverture de la mairie :  
Du lundi au jeudi de 14h00 à 18h00  
Le vendredi de 14h00 à 17h30

Site Internet : [www.incarville.fr](http://www.incarville.fr)



**LES ELECTIONS REGIONALES**

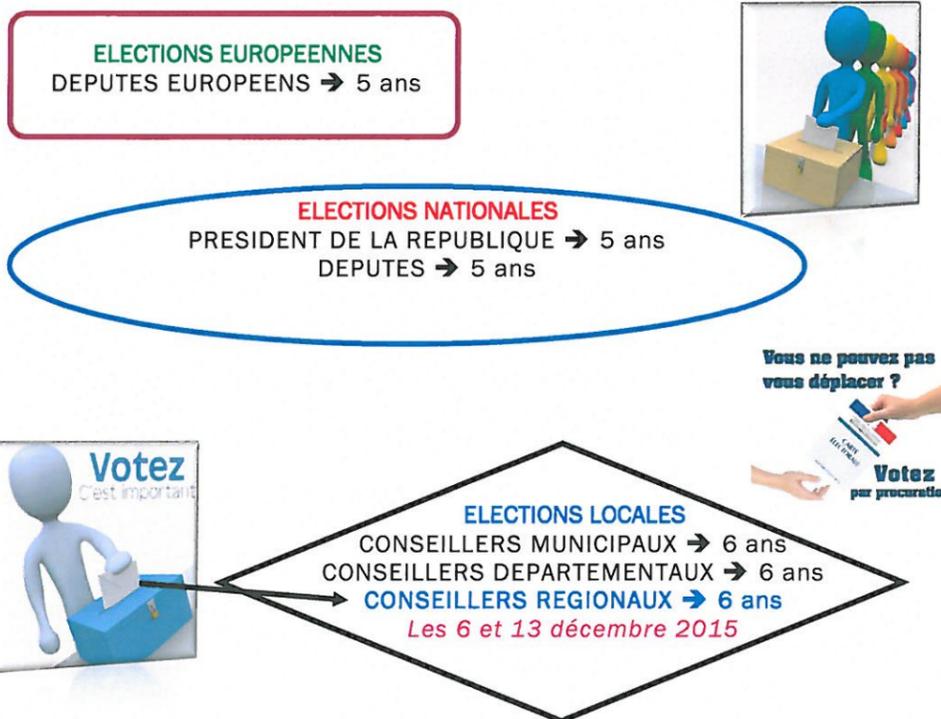


Prévues initialement en mars 2015 en même temps que les précédentes élections départementales, les élections régionales auront finalement lieu au mois de décembre 2015 afin de tenir compte de la réforme territoriale en cours. La Normandie qui s'inscrit parmi les 13 nouvelles régions de France, réunira désormais la Haute-Normandie et la Basse-Normandie. Les électeurs d'Incarville accompliront donc leur démarche de vote pour désigner les représentants du conseil régional de la région de Normandie.

Les dates des élections régionales sont fixées au dimanche 6 décembre 2015 (date du 1er tour) et au dimanche 13 décembre 2015 (date du second tour). Les élections régionales seront les dernières élections françaises avant les présidentielles de 2017.

Nous comptons sur une participation active de votre part.  
Ouverture du bureau de vote à Incarville de 08h00 à 18h00

**ELECTIONS : TYPES D'ELECTIONS ET DUREE DU MANDAT**



**DATES A RETENIR :**

DEJEUNER ASLI PETANQUE  
Le 17 Octobre 2015

LE MARATHON SEINE-EURE  
Le 18 Octobre 2015

LA FETE DU PAIN  
Le 25 Octobre 2015

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE  
Rassemblement Place de la Mairie 10h15  
Cérémonie 10h30

DON DU SANG  
Le 18 Novembre 2015  
Le 20 Janvier 2016

LES PETITS LOULOUS  
LOTO Le 27 Novembre 2015

TELETHON COLLECTO MOBILE  
Les 5 et 6 décembre 2015

COLIS DES ANCIENS  
Le 11 Décembre 2015

MARCHE DE NOEL  
CENTRE DE LOISIRS  
Le 12 décembre 2015 (matin)

LOTOS ASLI PETANQUE  
Le 12 Décembre 2015 (soir)  
Le 13 Décembre 2015 (après-midi)

GOUTER DES ENFANTS  
ET CALECHE DE NOEL  
Le 18 décembre 2015

GALETTE DE LA PETANQUE  
Le 7 Janvier 2016

VCEUX DU MAIRE  
Le 8 Janvier 2016

LOTO JUDO  
Le 9 Janvier 2016

LOTO AAMIV  
Le 23 Janvier 2016

LOTO ASLI  
Le 30 Janvier 2016

**LES DROITS CIVIQUES**

Le droit de vote s'inscrit parmi les droits civiques qui désignent les protections et privilèges des libertés fondamentales accordés à tous les citoyens par la loi contre toutes les discriminations. Les droits civiques sont accordés par une nation à ceux qui vivent sous ses lois, alors que les droits de l'homme et le droit naturel sont universels, ou devraient l'être selon nombre d'intellectuels. D'autres y voient historiquement des droits inaliénables accordés à tous les individus. Les droits civiques s'acquiert à la majorité ou par naturalisation. Les principaux droits civiques concernent les droits de vote, d'élection, d'éligibilité, d'exercer une fonction juridictionnelle, de témoigner en justice et de servir dans les armées... Les droits civiques peuvent être retirés à un individu par décision judiciaire pour certaines infractions (crimes ou délits), en raison de leur gravité.

## COLLECTO MOBILE—TELETHON DU 5 DECEMBRE 2015

# Téléthon

MOBILISEZ VOUS!

L'association « Collecto'Mobile » d'Incarville organisera cette année, pour la quatrième fois, une manifestation à l'occasion du **TELETHON 2015** le samedi 5 décembre de 10h00 à 18h00.

Se dérouleront des balades en véhicules prestigieux, moyennant quelques euros au profit de l'AFM, tout au long de la journée. Les départ et arrivée, la restauration et les animations auront lieu sur l'esplanade de la mairie et à la salle des fêtes d'Incarville.

Les habitants d'Incarville seront invités à nous rejoindre pour un apéritif gratuit à partir de 12h00 (en compagnie du père Noël qui avait promis l'an dernier de revenir).

Nous compterons parmi nos invités, M. et Mme Rebillard (habitants d'Incarville) qui dédicaceront leurs livres témoignant de la maladie de leur petit garçon ABEL, âgé de 5 ans et né polyhandicapé. **Tous les bénéfices seront reversés au TELETHON.** Nous remercions par avance les Incarvillais de leur présence.

L'équipe Collecto'Mobile, Christelle, Thierry, Christian, et les BENEVOLES



## LES ANIMAUX DE COMPAGNIE

<https://www.i-cad.fr>



## Que faire si vous avez perdu un animal de compagnie ?

Si votre animal domestique est identifié (puce ou tatouage), vous devez déclarer sa perte au fichier national d'identification des carnivores domestiques.

Il est également conseillé de prendre contact avec la police municipale ainsi que les vétérinaires les plus proches... (même démarche si vous trouvez un animal).

## LES ENCOMBRANTS

Malgré une information régulière concernant l'élimination de vos encombrants, nous regrettons ce genre de paysage à Incarville. Nous vous rappelons donc qu'il est nécessaire de se rapprocher du **service Propreté Publique de la Communauté d'Agglomération Seine-Eure au 02 32 50 85 64**. Tout dépôt sauvage sur la voie publique est passible d'une amende de 3ème classe. Vous devez en priorité vous rendre en déchèterie (**voir notre bulletin du mois d'octobre 2014**).

Merci pour votre compréhension.

La Municipalité

**ATTENTION : ARNAQUES : NUMEROS SURTAXES 0897 ET 0899**

Il est fréquent que vous soyez sollicité par des appels en absence, des messages sur votre répondeur ou même des SMS intempestifs tels que «*rappelez moi au 0899 ....*». «*Vous avez gagné xxx euros Rappelez le 0899...*», «*Vous avez reçu un colis, contactez le 0899...*», «*confirmez votre rendez-vous, merci de me rappeler au 0899....*»

**En rappelant ces numéros, votre facture de téléphone peut considérablement augmenter.**

Lorsque vous comprenez alors que vous avez composé, à votre insu, un numéro surtaxé, il est trop tard. Les responsables à l'origine de ces arnaques usent et abusent de la curiosité

ou de la crédulité des consommateurs. Si des numéros inconnus vous harcèlent au téléphone et que des personnes raccrochent systématiquement avant que vous n'ayez le temps de décrocher, sachez que vous pouvez être l'une des nombreuses victimes d'une arnaque téléphonique. **Des plateformes ont été créées pour appeler des milliers de numéros de téléphones mobiles. En ne vous laissant pas le temps de répondre, vous êtes incité à rappeler un numéro commençant par 0897 ou 0899. Ces sociétés ne gagnent de l'argent que si vous rappelez le numéro surtaxé.** En appelant ces numéros, vous aurez en ligne des services différents tels que de la voyance où vous êtes mis en attente pour finalement n'avoir aucun interlocuteur avant un bon moment. Le but est de vous faire rester en ligne un maximum de temps. **Le coût de ces appels est évidemment très élevé.** Les sociétés qui se cachent derrière ces numéros sont de plus en plus nombreuses.

**SURTOUT ne répondez pas à ces appels...**

Tarifs des numéros en 0897 : 0,562 € / min par appel + surtaxe pour les appels passés des mobiles.

Tarifs des numéros en 0899 : 1,349 € par appel puis 0,337 € par minute + surtaxe pour les appels passés des mobiles.

## TRAVAUX ET AMENAGEMENT



Vous avez pu constater que des travaux de voirie ont été réalisés Impasse du Clos Chevalier avec la remise en état des trottoirs. La réfection du tapis de voirie de la Rue de Louviers, les trottoirs ainsi que des travaux de bordurage ont également été effectués. Pour faciliter le déplacement des usagers, une déviation a été mise en place par la société VIAFRANCE pour les véhicules légers et les bus. Avec le concours des services techniques de la Ville de Louviers, pour terminer l'enrobée à l'angle de la Rue des Peupliers et de la Rue de Louviers, une nouvelle déviation a été dressée. La Rue de Louviers est en partie en zone 30 de la Rue du Stade à la Rue des Peupliers. **Un résultat superbe grâce à la patience de tous...**

Par ailleurs, au cours de l'été qui vient de s'achever, des travaux d'abattage d'arbres ont eu lieu place de la mairie entre la salle des fêtes et les locaux des services techniques. Ils ont été réalisés en vue de la construction d'un nouveau restaurant scolaire dont la première pierre sera posée d'ici quelques semaines. Le bois a été proposé et vendu aux Incarvillais pour 30 Euros le stère. **Patrick MAUGARS**

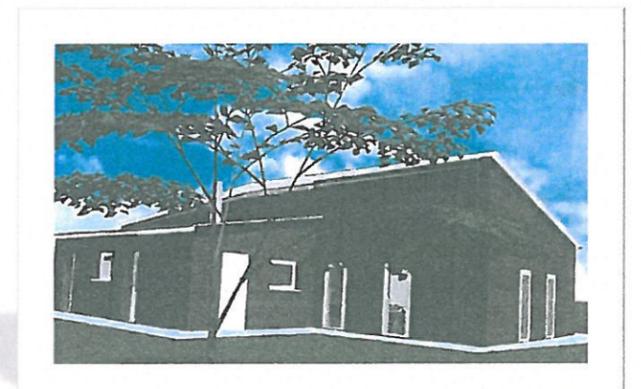
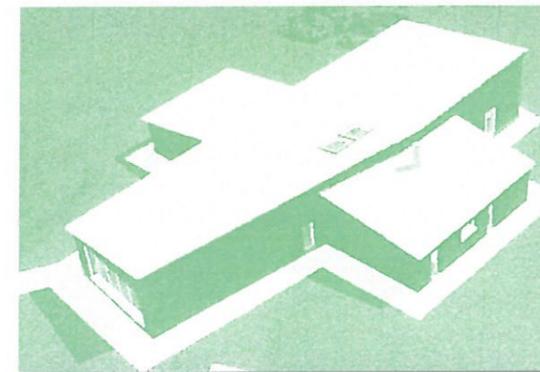


## CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU RESTAURANT SCOLAIRE



La construction d'un nouveau restaurant scolaire permettra d'offrir aux enfants deux réfectoires - un pour les enfants de l'école maternelle qui seront servis à table et un autre qui s'adressera aux enfants de l'école élémentaire avec une restauration sous la forme d'un self-service. Une cuisine entièrement équipée sera à disposition du personnel. En plus d'un local réservé au personnel, un local technique et des sanitaires viendront compléter le programme. Ce bâtiment sera entièrement conçu au regard des normes en vigueur de sécurité et d'accessibilité aux personnes handicapées et notamment celles à mobilité réduite.

La Municipalité



## FINANCEMENT DES TRAVAUX :

Le montant total des travaux Hors Taxes, y compris l'aménagement de la cuisine :

**523 085, 76 €**

Subventions accordées par l'Etat :

**216 172,00 €**

Subventions accordées par le Conseil Départemental :

**175 455,00 €**

Subvention accordées par la C.A.S.E. (fonds de concours) :

**100 260,00 €**

Part de la commune d'Incarville :

**31 198,76 €**